

ECHO

Journal d'Information des
Militants CGT de l'Allier

Flash

LOI MACRON MAGNON

LE RETOUR DE LA PREHISTOIRE



Fallait-il chasser les
éléphants du PS

Pour ramener les
mamouths du MEDEF...?



ET SI ÇA, CE N'EST PAS DU « FOUTAGE DE GUEULE » ?

S O M M A I R E

- ☐ Une : **Dessin**
(propriété
Ph. Duboisset
sur une idée
de J.M. Porta)
- ☐ P2 : **Editorial**
- ☐ P3 : **Les luttes**
Agenda
- ☐ P4 : **Déclaration**
CGT à la CPAM
- ☐ P5 : **Bi média NVO**
- ☐ P6 : **Meeting « Les succès »**
Formation syndicale
- ☐ P7 : **Mobilisation**
Eric Colin
- ☐ P8 : **Pub**

Ce gouvernement ose tout, il prend un grand sac, le remplit de tout ce qui est : casse des droits des travailleurs, destruction des institutions de défense des salariés tels les Prud'hommes, l'Inspection et la médecine du travail, les CHSCT, il rajoute quelques dérèglementations en matière de transports et de licenciements, un supplément de libéralisme, de la privatisation, comme s'il en manquait, un zest de mise à mal des professions... Bref, il tire sur les quelques maigres « avantages » qui subsistent encore pour les salariés ... et nous présente le projet de loi « Macron », dit « pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances » et il est content !!!!!

Déjà les prémices à la loi, notamment l'idée d'ouverture des magasins le dimanche et l'extension du travail de nuit, ne nous avaient pas fait rire, mais là, carrément, cela nous donne envie de révolte.

Quand est-ce que ce gouvernement va prendre conscience des souffrances des salariés de ce pays ? Va-t-il comprendre enfin qu'il pourra bien faire tous les cadeaux au patronat, celui-ci en profitera sans contrepartie. Le pillage et l'exploitation étant dans ses gènes.

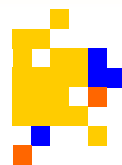
Quand est-ce que le Président Hollande va réaliser que les forces vives et économiques de notre pays sont les travailleurs qui créent les richesses.

J'ai bien peur, camarades, que nos dirigeants soient dans l'incapacité de saisir quoi que ce soit. Du haut de leur « tour d'argent », ils nous payent en beaux discours et ils pensent s'en tirer à bon compte.

C'est oublier un peu vite l'existence de la CGT et de ses capacités. Il faut nous mettre en ordre de bataille et montrer qui dirige vraiment le pays. Non, ce n'est pas une poignée de rapaces de la finance qui ont la main mise sur quelques décideurs ..., c'est au peuple lui-même de prendre conscience de sa capacité et sa légitimité pour récupérer sa souveraineté.

Didier Blondet,
Membre du Bureau de l'UD.

Editeur : Union Départementale
des Syndicats CGT de l'Allier
18 avenue Jules Ferry
03100 MONTLUCON
Laurent Indrusiak -
Directeur de Publication
Jean Pascal Pradel -
Responsable de rédaction
Site internet : www.cgt03.fr
Prix : 1 € 30
C.P.P.A.P. 0414 S 06639
Impression : ART ET NET
03190 Audes

EN 2015 HAUSSEONS LE TON !

En 2015, nous devons amplifier le rapport de force pour empêcher les mesures de régressions sociales imposées par le gouvernement et le Medef. Certes, le climat actuel n'est pas simple et la crise interne dans la CGT n'a pas été propice à de larges mobilisations. Pour autant, le début d'année a vu la multiplication d'actions : telles que les mobilisations contre la loi « Macron », ou encore celles des cheminots et des salariés de l'énergie, ainsi que le conflit dans les transports routiers. Il y a nécessité à amplifier le rapport de forces contre les nouvelles dégradations sociales imposées par le gouvernement et le Medef. Après l'ANI, le pacte de responsabilité, c'est la loi dite « Macron » grâce à laquelle le banquier millionnaire propose un projet de régression sociale sans précédent : travail du dimanche et de nuit, simplification des procédures de licenciements, attaques sur la Médecine du travail, l'Inspection du travail, les Prud'hommes, les Services Publics ... Tout y passe !

**Monter en puissance :
une exigence.**

En 2015, nous devons hausser le ton ! Notre histoire sociale nous montre que toutes les avancées sociales n'ont été obtenues que par la mobilisation. Chaque militant, chaque syndiqué peut y contribuer. Travaillons dans les entreprises, les services publics à faire émerger des exigences communes pour être plus forts contre le Medef et le gouvernement.

Il est indispensable de participer de manière déterminée à la construction des mobilisations dont nous avons besoin. Un processus d'action est maintenant engagé. A nous, dans l'Allier, de nous y inscrire.

Entre initiative nationale, et dates dans notre département, la CGT entend être visible partout. Echo-flash vous livre un récapitulatif sur les dates et initiatives déjà connues :

Mobilisations : Vite !

La Confédération a déjà annoncé une journée nationale interprofessionnelle de mobilisation et d'arrêts de travail (peut-être une grande manif à Paris) contre l'austérité. Celle-ci pourrait se tenir fin mars, début avril.

3 mars : organisons la défense des prudhommes. Alors que le parlement a adopté en novembre 2014 un projet de loi visant à mettre fin aux élections prud'hommes, le gouvernement entend lancer une nouvelle attaque contre l'institution prud'homale avec son projet de loi « Macron ». L'UD a proposé d'organiser avec les Conseillers Prudhommes une réunion pour voir quelle forme d'action nous pourrions mettre en œuvre.

Le 18 mars : nous devons tous nous mobiliser pour soutenir notre camarade Eric COLIN, Secrétaire de l'UL de Moulins. La mobilisation s'organise (voir page 7).

1^{er} avril : les retraités, cette année encore, appelleront à une journée de mobilisation pour la revalorisation de leur pension de retraite.

Campagne contre le FN : le chômage de masse, la peur de perdre son emploi pour ceux qui en ont un, poussent des milliers de personnes dans le désespoir. Une énorme colère « contre le système » s'accumule. Tout cela profite au FN, il est de notre responsabilité de combattre la stratégie de ceux qui cultivent le rejet de l'autre. Aussi, l'UD propose le lancement d'une campagne d'information contre l'impotisme du FN. Des plans de travail avec les Unions Locales seront mis en œuvre dans les semaines qui viennent.

L'affaire des grillons : cette affaire n'est pas terminée, 4 camarades sont mis en examen suite à une plainte pour diffamation déposée par la direction des Grillons. Là encore, nous allons devoir nous mobiliser.

Cette liste n'est, bien sûr, pas exhaustive puisque d'autres actions professionnelles seront certainement connues, mais il y a déjà matière à nous engager dans ce processus et créer les conditions d'un rapport de force nécessaire.

Laurent Indrusiak

Agenda

- ☞ **Du 24 au 26 février :** formation collective direction UD.
- ☞ **3 mars :** réunion avec les conseillers prudhommes, pour décider d'une action contre la loi « Macron ».
- ☞ **4 mars :** lancement de la campagne à Montreuil « 120 ans de la CGT ».
- ☞ **6 mars :** AG syndicat Adisséo.
- ☞ **6 mars :** AG UL de Moulins.
- ☞ **12 mars :** CE UD.
- ☞ **28 avril :** congrès de l'UL de St Pourçain s/Sioule.
- ☞ **4 et 5 juin :** Conférence régionale du Comité Régional CGT Auvergne.
- ☞ **15 octobre :** Comité Général de l'UD à Montmarault



UN CONSEIL PEU « ECLAIRE »

En ce début d'année 2015 « les partenaires sociaux » n'auront jamais aussi bien porté leur nom. En effet, à l'occasion du renouvellement des membres du Conseil de la CPAM de l'Allier, la CGT et les autres organisations syndicales (de salariés et du patronat) ont été invitées à désigner leurs représentants, puisque la dernière élection remonte maintenant à 1982. Cette fois encore, nous avons été les témoins indignés du jeu des chaises musicales et des copinages partisans qui visent à écarter la première organisation syndicale du département de tout poste de responsabilité. Ainsi, les syndicats réformistes acoquinés au Medef se sont distribués les postes en organisant, une fois de plus, l'éviction de la CGT démontrant, ainsi, toutes les considérations qu'ils octroient aux principes démocratiques. Mais la CGT ne renonce jamais, son message ne varie pas en fonction des fauteuils ou des strapontins qui lui sont accordés.

Déclaration de la CGT de l'Allier lors du Conseil du 27 janvier 2015

Lors du dernier conseil de notre CPAM, les représentants du MEDEF ont fait une déclaration avec laquelle, vous vous en doutez, nous sommes en désaccord total.

En France, la protection sociale et son pilier fondamental la Sécurité sociale, ont permis des progrès sociaux considérables en espérance de vie, en qualité et en sécurité de vie. Les Français perçoivent à juste titre la Sécurité sociale comme leur premier acquis social.

Or aujourd'hui, nous sommes à un tournant de l'histoire de notre système. En effet, les droits les plus élémentaires ne sont plus accessibles à un grand nombre de nos concitoyens : un tiers de la population renonce à des soins, la moitié des jeunes pense qu'ils n'auront pas de retraite, 4,5 millions de personnes sont sans emploi et parmi elles seulement 2,8 millions perçoivent des indemnités chômage, 8,5 millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté, 3,6 millions de personnes sont non ou mal logées dont 600 000 enfants, 75% des personnes pauvres ont moins de 25 ans....

Face à ces situations et pour toutes ces raisons, la CGT entend se battre pour la reconquête de la protection sociale, pour transmettre aux générations futures une Sécurité sociale qui reste toujours une référence pour les salariés des pays qui ne la possèdent pas.

En clamant « il faut réduire les charges sociales des entreprises pour favoriser l'embauche ! », les Gouvernements successifs ont

redistribué l'argent de la Sécurité sociale qui ne lui appartient pas. Cet argent a permis de gonfler les profits du patronat, mais n'a pas servi à créer des emplois en contre partie. Il faut rompre avec cette politique de dupes.

En fait, ces orientations politiques ont créé le déficit de la Sécurité sociale. Déficit qui sert de chiffon rouge au gouvernement pour nous imposer des réformes essentiellement financières des successions d'exonérations de la part patronale des cotisations, qui entraîneront à terme la casse de notre système de protection sociale.

Nous ne remettons pas en cause la nécessité de faire évoluer un système, mais nous remettons en cause les réformes partisans et profondément injustes qui nous sont proposées.

Pour la CGT, une part plus importante des richesses créées par le travail doit être consacrée au financement de la Sécurité sociale. A quand l'élargissement de l'assiette des ressources avec stock options à l'intéressement, à la participation ?

Une autre répartition des richesses est possible !

Les ressources affectées au financement de la protection sociale sont insuffisantes, sans commune mesure avec les besoins des assurés sociaux. Cette insuffisance s'explique avant tout par le niveau trop bas des salaires, celui du chômage et le développement massif des exonérations de cotisations sociales, dont le pacte de responsabilité est un brillant exemple. Elle conduit à l'explosion des

déficits et sert à justifier les reculs : baisse du taux de remboursement des dépenses de soins, pression sur l'hôpital public, recul du niveau des retraites, des prestations familiales...

On peut faire autrement

La qualité de l'emploi et des salaires, s'accompagnant d'un nouveau statut du travail salarié, est la première exigence de la CGT.

Le plein emploi va de paire avec le développement industriel et celui des services publics. Le développement de l'emploi stable et l'augmentation des salaires sont le premier levier d'augmentation des cotisations qui financent la protection sociale.

La CGT réaffirme que le financement de la Sécurité sociale doit rester fondé sur le travail.

« Chaque assuré cotise selon ses moyens, et reçoit des soins selon ses besoins ».

LES REPRÉSENTANTS DE LA CGT AU CONSEIL DE LA CPAM DE L'ALLIER.

Titulaires

- ☞ DEVOS Pascal - CHS Vichy
- ☞ SARIKAYA Apdil - Dunlop

Suppléants

- ☞ CAGNOT Jean-Luc - Adisséo
- ☞ PRADEL Jean-Pascal - CHG Montluçon

LE BI MEDIA C'EST PARTI !

Depuis le début de l'année 2015, le lancement du journal bi média est opérationnel. Le nouveau magazine papier rénové de la NVO, accolé au site internet nvo.fr, démontre les capacités de modernisation et d'adaptation du journal de la CGT pour coller aux exigences de son temps au moment où notre organisation va célébrer son 120^{ème} anniversaire. Le journal bi média reste malgré tout perfectible et deux syndicats de l'Allier ont accepté de participer à une phase test sur les 4 premiers numéros du magazine papier et l'évaluation du site Internet. Echo-Flash a rencontré Jean-Louis FORET pour le SIVOM NORD Allier et Hicham RADY pour ADISSEO afin de connaître leurs sentiments quant à l'implication de leurs syndicats dans cette dynamique.

Echo-Flash : *Hicham, pourquoi avoir accepté spontanément d'être intégré à la phase test du bi média NVO ?*



Hicham : *La première raison c'est que nous avons plusieurs abonnés au magazine papier NVO. Notre syndicat y est abonné, quant à lui, depuis de nombreuses années et nous considérons le magazine utile pour notre activité. Le second élément c'est que, nous militants d'ADISSEO, sommes attachés à la presse CGT qui doit continuer à vivre pour éclairer sur les enjeux et les expériences. Pour ce faire, il nous faut gagner la bataille de la lecture en lien avec celles des idées. Nous considérons que l'amélioration de la ligne éditoriale de la NVO sera bénéfique pour « accroché » un plus grand nombre de militants.*

Echo-Flash : *Jean-Louis, concrètement, quelles sont les modalités pratiques à prendre pour la réalisation de cette phase de test ?*



Jean-Louis : *En fait, la CGT par l'intermédiaire du groupe de travail confédéral, a proposé à onze syndicats issus d'un panel représentatif sur le plan national de composer ceux qui contribueront à l'amélioration du support bi média : syndicats du Public ou du Privé, grande industrie ou petite structure, le but c'est de réunir des militants élus et mandatés qui ont accepté de décortiquer le nouveau journal en apportant un œil critique sur son contenu et le traitement de l'information. Dans l'Allier, nos deux syndicats se réuniront sur une journée de travail le 5 mai et décortiqueront, avec l'appui de la NVO, les différents articles, leur présentation. Collent-ils ou non à l'actualité ? Sont-ils utiles ou non à notre activité ? Bref, nous allons passer le bi média à la loupe avec l'ambition d'améliorer son contenu, sa pertinence et son efficacité !*

Propos recueillis par Jean-Pascal Pradel.

web & magazine
l'actualité sociale et juridique

5€/mois
NVO BIMEDIA
60€/an

9€/mois
RPDS BIMEDIA
108€/an

12€/mois
NVO+
144€/an

Bulletin d'abonnement

Société (si nécessaire à l'expédition) _____

Fédération _____

Nom _____

Prénom _____

N° _____ Rue _____

Code Postal _____ Ville _____

Tél. _____ Année de naissance _____

Mail _____

Je m'abonne à

☐ NVO BIMEDIA 60€/an

☐ RPDS BIMEDIA 108€/an

☐ NVO+ 144€/an

Payable

☐ Par chèque à l'ordre de la Vie Ouvrière

N° chèque _____

Banque _____

☐ Par prélèvement automatique en

☐ 2 fois, prélèvement semestriel ☐ 12 fois, prélèvement mensuel

Merci de remplir l'autorisation ci-dessous

Datex et signez l'autorisation de prélèvement, et merci de joindre votre RIB

Je souhaite recevoir une lecture ☐ Oui ☐ Non

Offre valable jusqu'au 31/12/2015. Au-delà, nous consulter.

Autorisation de prélèvement

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la Nouvelle SA la Vie Ouvrière à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la Nouvelle SA la Vie Ouvrière

Titulaire du compte

Nom _____ Prénom _____

N° _____ Rue _____ Code Postal _____ Ville _____

IBAN _____

BIC _____

Créancier La Vie Ouvrière, 263, rue de Paris, case 600 - 93516 Montreuil Cedex - Identifiant SEPA : FR87ZZZ632727

Fait le : _____ Signature _____

Établissement teneur du compte

Nom _____ Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus tard dans les treize mois en cas de prélèvement non autorisé.

À renvoyer à : Service abonnements Nouvelle Vie Ouvrière/NVO
case 600, 263 rue de Paris, 93516 Montreuil Cedex
Tél. : 01 49 88 68 50 - Fax : 01 49 88 68 66

Objectif : 1 abonnement pour chaque syndicat. Gagner tous les élus et mandatés à s'abonner (450 dans l'Allier).

JOURNÉE CONFÉDÉRALE : "PARTAGEONS NOS SUCCÈS".

Une centaine de participants au total, une délégation de 8 personnes de l'Allier avait fait le déplacement à Montreuil le 28 janvier 2015. Rassemblés pour témoigner des luttes, des mobilisations de l'année passée, de la syndicalisation. A la fin de la journée, nous avons eu la présentation de la nouvelle version de la NVO.

L'année 2014 a été riche en mobilisations : luttes, solidarité, entraide ... Malgré la crise au sein de notre organisation, les syndiqués sont restés motivés et présents à chaque fois que des personnes ont été dans le besoin. Même si la victoire est modeste, elle reste grande eu égard aux enjeux et à la période.

Suite aux actions menées, la syndicalisation augmente, mais il faut rester en mouvement pour montrer notre présence sur le terrain. Laurent

Indrusiak, Secrétaire de l'UD, est intervenu sur le projet départemental de syndicalisation et plus particulièrement sur la mise en place du syndicat local du commerce sur le secteur de Montluçon

D'autres interviendront pour illustrer les attaques portées contre nos militants, mais les patrons oublient : "quand on touche à un cégétiste, on touche à toute la CGT". Restons solidaires, car unis nous sommes plus forts.

Un point très important : c'est la formation, car elle nous permet d'être plus compétents. N'hésitez pas à vous inscrire. Notre plan de formation c'est l'une de nos forces.

La NVO (voir page 5) devient un bi média en version papier et électronique sur internet. Sur le site on retrouve l'actualité du jour, la page Facebook et la législation du travail. Il est en libre accès tout le mois de février.

Céline Guillaume

EN « FORMATION » SERREE



L'UD CGT de l'Allier a organisé, à Montmarault, du 9 au 13 février 2015, une action de formation intitulée « Formation des formateurs » à laquelle ont participé onze camarades.

L'objectif étant d'«équiper pour agir» les militants à mener diverses réalisations : former les camarades dans des actions de formation initiées par les différentes structures de l'UD, et au-delà, les aider à mener leurs initiatives, réunions, débats, assemblées et également les aider à construire différents plans de travail.

Une pédagogie adaptée.

Développer et porter à la connaissance des militants la pédagogie CGT définie lors des congrès, telle est l'ambition.

Mettre le syndiqué au cœur de son action de formation grâce à sa propre implication active, a été une découverte pour de nombreux camarades.

Les exercices, au service de l'objectif défini par la CGT et non par le formateur, ont été de réelles sources d'apports et, donc, d'acquisitions de connaissances pour le stagiaire.

Les travaux en binômes ont été des moments d'échanges intensifs. Ils ont contribué à la construction d'un groupe cohérent (animateurs-stagiaires) à partir

d'échanges interactifs efficaces.

Une préparation sans cohésion collective ne peut permettre l'acquisition des connaissances nécessaires pour « équiper pour agir ».

Les acquis sur les éléments clés de communication et sur la complémentarité intervenants - animateurs ont permis de souligner le travail indispensable de chacun sur le vocabulaire, sur la préparation du débat et sur les attitudes, éléments indispensables à la réussite de la formation syndicale.

Une démarche novatrice.

Les auto-évaluations de chaque thème et l'évaluation globale,

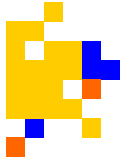
permettent, d'analyser la mise en œuvre efficace de la session. Les remarques judicieuses des stagiaires démontrent qu'ils sont convaincus de l'utilité et de l'efficacité de la formation.

Le collectif de formation relayant la demande des stagiaires vers plus d'exercices concrets, a proposé une nouvelle formation de « mise en situation » afin de vérifier et approfondir la mise en œuvre des acquisitions pédagogiques.

Les stagiaires satisfaits des conditions de stage et de leurs acquisitions sont repartis très motivés et attendent ce prochain rendez vous.

Agnès Paulgen

TOUS ENSEMBLE POUR SOUTENIR ERIC



Notre camarade Eric COLIN, Secrétaire Général de l'UL de Moulins, est convoqué au Tribunal de Moulins le 18 mars pour outrage à l'encontre de la directrice de la centrale pénitentiaire d'Yzeure.

Les faits reprochés remontent à juin 2013 : Eric était en première ligne dans le cadre d'une journée d'action pour dénoncer les suppressions de postes à la Maison d'arrêt. Eric, comme bien d'autres syndicalistes CGT, est menacé sous de fallacieux prétextes, qui masquent difficilement une volonté de faire taire l'expression syndicale et d'entraver l'activité militante.



**La mobilisation
s'organise.**

De nombreux courriers ont été envoyés aux syndicats de notre département, à toutes les UD et Fédérations. Des motions de soutien affluent à l'UL de Moulins et à l'UD, des affiches ont été réalisées pour les panneaux syndicaux et en grand format pour une campagne de collage sur Moulins et ses alentours.

L'information de la mobilisation sera mise sur le site de la Confédération.

Nous tiendrons une conférence de presse la semaine qui précède notre mobilisation.

Les UL de Vichy, St Pourçain, Commentry et Montluçon vont organiser les modalités de déplacements collectifs.

**Les modalités
Pratiques.**

Nos camarades de l'UL de Moulins organisent l'accueil et le repas de midi. Il est donc indispensable pour l'organisation de faire connaître dès que possible le nombre de camarades qui se rendent disponibles.

Déjà, nous avons connaissance de la venue de délégations du Cantal, du Puy-de-Dôme, de Roanne ... d'autres sont à venir.

Le jugement aura lieu le mercredi 18 mars à 14 h 00 à Moulins. L'objectif que nous devons collectivement nous fixer est de construire une forte mobilisation militante pour peser sur le jugement et obtenir la relaxe pure et simple de notre camarade complètement innocent des accusations qui lui sont portées.

**La manifestation sera organisée
de la façon suivante :**

- ☞ *Rassemblement sur les Cours devant la Préfecture à 12 h 00 / 12 h 30.*
- ☞ *Prises de paroles.*
- ☞ *Manifestation jusqu'au tribunal.*
- ☞ *Début du jugement à 14 h 00.*

Laurent Indrusiak

NON à la répression antisyndicale.

**Lorsque l'on touche à un militant de la CGT,
on touche à toute la CGT !**

**Il est indispensable que dans tous nos syndicats le nécessaire
soit fait pour assurer la participation d'une délégation.**



Fonctionnement

Offres et services

Crédit Photo : Gerhard Linnakogel/Eyesea

Depuis plus de 30 ans, la Macif est partenaire des comités d'entreprise.

Notre longue expérience au sein de l'économie sociale nous a permis d'identifier vos besoins spécifiques et de développer une protection parfaitement adaptée.

La Macif est l'assureur privilégié des CE en France !

Vous voulez en savoir plus, rendez-vous en point d'accueil ou sur www.macif.fr

MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4 rue de Pied de Fond 79000 Niort.

